

Bulletin municipal d'informations de la commune de Saint-Varent



Chères Saint-Varentaises, chers Saint-Varentais,

L'année passée a vu un certain nombre de réalisations : poursuite de la sécurisation du centre-bourg, finalisation des commerces avec la ré-habilitation de l'ancienne boucherie, lotissement communal route de Conquenuche, opération de ré-urbanisation du quartier du pont grâce à des démolitions, échanges ou reventes de terrains.

En 2013, les besoins exprimés et initiatives locales ont amené le Conseil Municipal à modifier légèrement son exécution budgétaire. En effet, la seconde tranche de sécurisation n'a pas été terminée mais ce report va permettre de réaliser un atelier de poterie. Ce dernier émane d'une demande du milieu associatif et permettra une mise en place de la réforme des rythmes scolaires dans l'intérêt des enfants. Ceci, toujours dans un souci budgétaire puisque l'arbitrage de projets a permis de ne pas modifier l'endettement de la Commune.

Cette réflexion m'amène au second point de mon propos. Si l'année électorale à venir ne me permet pas de vous évoquer les projets pour 2014, je souhaite tout de même partager avec vous un ressenti global des années à venir. Si, grâce à son histoire et ses particularités, notre Commune est une saine collectivité au niveau de ses finances, il semble primordial que la gouvernance future évolue dans sa gestion.

En cette période de crise financière et d'incertitudes dans les modifications de nos collectivités territoriales, des projets restent à finir mais la municipalité devra être de moins en moins un investisseur, pour devenir de plus en plus un accompagnateur, un organe fédérateur et devra faire preuve d'inspiration afin de toujours améliorer le « vivre ensemble » sans que cela n'ait d'impact budgétaire.

Restant persuadé que notre ruralité à dimension humaine est le cadre idéal à la réussite de vos projets, je vous souhaite pour l'année à venir beaucoup de bonheur parmi ceux qui vous sont chers et me permets de vous livrer cette pensée de Winston *CHURCHILL* :

« Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité,
un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté ».



Le maire,
PIERRE RAMBAULT



La veillée

La veillée de Noël, c'était autrefois ce temps d'attente joyeuse qui précédait la messe de minuit. Un temps pensé, rythmé avec la préparation du repas, les contes et les chants, conçu de façons différentes selon les régions de France. Les animaux recevaient double ration de litière, c'était Noël pour eux aussi. Dans de nombreuses régions, il semblait naturel d'associer les disparus à la préparation de Noël.

En Alsace, on nommait cette veillée du 24 décembre « fête de la souvenance ». Le souvenir des absents y était évoqué autour du sapin, à la lueur des bougies, par toute la famille réunie.

En Corse, on laissait pour eux les portes ouvertes toute la nuit et des victuailles... qui avaient disparu le lendemain !

En Languedoc, c'était un demi-verre de vin, du pain, du sel et un couteau, signe d'hospitalité, qu'on gardait pour eux.

Dans les Hautes-Alpes, on buvait à la santé des absents en fin de veillée.



Le sapin

Le sapin de Noël est l'un des symboles de la fête de Noël le plus répandu. Il est aussi appelé "arbre de vie".

Sa première décoration était donc des pommes, puis des friandises, des boules en verre et des guirlandes. Il était aussi éclairé de bougies, la tradition veut qu'il y ait douze bougies, une pour chaque mois de l'année, mais attention aux incendies !

Comme toujours, les origines de l'arbre de Noël se perdent mais nous retrouvons un culte de "l'arbre sacré" dans de nombreuses cultures et traditions à travers le monde.



Les cadeaux

La tradition du don remonte à des temps très anciens, et notamment à la fête des Saturnales chez les Romains, qui donnait déjà l'occasion d'échanger des cadeaux. Au XVIII^e et XIX^e siècle, la tradition qui consiste à échanger des cadeaux à Noël commença à se répandre.

Les cadeaux de Noël sont une représentation symbolique des présents que les Rois Mages apportèrent à Jésus. Pour recevoir ces précieux cadeaux, l'usage était de pendre des bas, remplacés par des chaussures au pied du sapin.

C'est à Saint Nicolas qu'il faut attribuer cette tradition. En effet, selon la légende, une nuit de Noël, Saint Nicolas serait allé dans la maison de trois jeunes femmes très pauvres et aurait laissé tomber des pièces de monnaie dans la cheminée. Or, les jeunes femmes avaient justement lavé leurs bas et les avaient suspendus à la cheminée pour qu'ils sèchent rapidement. Le lendemain elles découvrirent les pièces qui avaient glissé dans leurs bas. La nouvelle s'est répandue à toute vitesse et, dès l'année suivante, les gens accrochèrent des bas à la cheminée, espérant que Saint Nicolas viendrait les remplir de pièces.

Autrefois, les seuls cadeaux que les enfants trouvaient, étaient une orange et du chocolat. L'orange était un très beau cadeau car à l'époque c'était très rare d'en trouver et d'en manger.



Noël d'antan

La bûche

Cette tradition était très répandue avant l'arrivée de l'électricité.

Quelques jours avant Noël, un gros tronc en bois de fruitier était soigneusement sélectionné pour tenir le plus longtemps possible.

Avant de brûler cette grosse bûche et selon la région de France, un rituel était suivi et la bûche était bénite par le chef de famille. On attribuait des vertus magiques aux cendres de la bûche de Noël, elles étaient donc conservées et réparties pour protéger la maison de la foudre, conjurer le mauvais sort, améliorer les récoltes. Aujourd'hui la bûche de Noël est restée une tradition, mais elle s'est transformée en une succulente pâtisserie...



La dinde



La dinde de Noël occupe une place de choix dans le menu traditionnel de Noël. Au XVI^{ème} siècle, la dinde fut apportée du Mexique par les Espagnols puis domestiquée en Espagne, en France et en Angleterre. D'ailleurs, le nom de dinde vient du fait que les premières trouvées ont été baptisées « poules d'Inde » par les Espagnols, croyant revenir de l'Inde.

Il a toujours été coutume de fêter Noël avec un plat à base de volaille, essentiellement des oies, car elles étaient considérées comme l'oiseau solaire et garantissaient la protection du soleil à celui qui en mangeait. La première dinde a été dégustée au cours du repas de Noël de Charles VII, empereur du Saint-Empire romain germanique.





TRAVAUX D'ÉLAGAGE ET D'ABATTAGE



Chaque année pendant les périodes de vent fort, des branches ou des arbres occasionnent des courts circuits et autres avaries importantes sur les lignes électriques. Ces incidents entraînent des interruptions de fourniture de courant et bien souvent des dégâts dans les installations des clients desservis par les lignes.

SÉOLIS, en application de la loi du 15 juin 1906 et de l'Arrêté Interministériel du 17 mai 2001, doit procéder à l'élagage des arbres à proximité des lignes électriques à hautes et basses tensions. La zone de protection à respecter est définie par la norme NFC 11-201.

Comme il s'agit de travaux réalisés dans l'environnement immédiat d'ouvrages électriques, il y a lieu de déposer préalablement à toute intervention, une **Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux** auprès de l'agence d'exploitation de SÉOLIS. Ce document est disponible en mairie ou dans les services de Séolis.

Les mesures prises par cette agence pour assurer la sécurité des personnes chargées de l'élagage des arbres pendant les travaux sont gratuites. N'hésitez pas à contacter l'agence d'exploitation Nord - 92, route de Riparfond - 79303 Bressuire - ☎ : 05 49 81 73 06.

Important : SÉOLIS réalise périodiquement et à titre gratuit des opérations d'élagage à proximité des lignes électriques. Dans ce cas, le produit des coupes reste sous la responsabilité des propriétaires qui doivent faire le nécessaire pour le rangement ou l'enlèvement, dans les 48 heures, si celles-ci sont entassées dans les fossés ou sur les trottoirs au bord de la voie publique.

Renseignements : SÉOLIS - 336 avenue de Paris - CS 98536 - 79025 Niort Cedex - ☎ : 0810 08 66 00



Vendredi 31 janvier 2014

JOURNÉE PRÉVENTION MSA

sur l'abattage des bois et la taille des arbres fruitiers, avec une démonstration de machine.



Inscription avant le samedi 18 janvier
au 05 49 06 72 69.
10 € par personne, ouvert à tous.



Vendredi 21 février 2014

CARNAFLORE,

carnaval Saint-Varentais avec l'embrasement du bonhomme carnaval.



État civil

Est arrivée dans un foyer Saint-Varentais :

EMMAIE, le 3 octobre 2013, au foyer de M. et M^{me} Mathieu et Élodie PATRY.

**LE COMITÉ DE RÉDACTION VOUS SOUHAITE UNE
EXCELLENTE ANNÉE 2014.**



« *Le Novihéria* »

*Bulletin communal rédigé par les membres de la commission
« information et communication »*

Pour le bulletin du mois de **février 2014**,
les associations devront transmettre leurs informations à la mairie
ou à la médiathèque avant le **15 janvier 2014**.

Mairie : 05 49 67 62 11 - villesaintvarent@wanadoo.fr

Médiathèque : 05 49 67 54 41 - bibliothequestvarent@wanadoo.fr

Site Internet : saintvarent.fr



Citation

« Je ne veux désormais
collectionner que les moments
de bonheur. »

STENDHAL (1783 - 1842)

Romancier français

Extrait « Le rouge et le Noir »

